



L'épée de Damoclès qui planait sur les sites depuis des mois vient de tomber :

le Directeur Général ampute le Cerema de plusieurs implantations territoriales et propose aux agents de négocier l'exécution de la peine qu'il leur inflige.

Qu'ont-ils fait pour mériter ça ?

Après avoir balancé le rapport Berteaud en guise de désarmement tout en promettant une stratégie de meilleure qualité et à mettre en œuvre dans la concertation, B. Larrouturou récidive ce lundi 23 novembre en diffusant largement le produit de ses réflexions et en sommant les organisations syndicales de le suivre. **Force Ouvrière ne le suivra pas !**

FO ne perdra pas son temps en douce rhétorique lors des mascarades de dialogue social et portera ce sujet au bon niveau de décision, comme elle l'a fait pour les besoins en investissement de l'établissement et en subvention de fonctionnement.

Dans son projet de stratégie immobilière monté sans aucune concertation, le Directeur Général du Cerema donne le ton : **12 % des agents du Cerema** sont priés d'aller travailler sur un autre site (« si l'agent y est prêt », cela peut se situer à 600km de son lieu de travail en restant dans la même direction territoriale ou technique) ou de chercher du travail ailleurs. Dans le contexte de réforme territoriale que nous connaissons, c'est une véritable provocation !

D'ores et déjà, **nous appelons les agents des implantations concernées à se mobiliser, à se réunir en HMI et assemblées générales, à mener toute action locale** propre à alerter le ministère sur les risques que le DG fait courir aux personnels et sur les missions du Cerema.